



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : JJG/CB

DC N° 23.484

**MISE EN LIGNE LE 07-09-2023**

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230905-DCPTA23-484-AI  
Date de télétransmission : 07/09/2023  
Date de réception préfecture : 07/09/2023

**DECISION**

**CONCERNANT LA FIXATION DES TARIFS DU  
RAP (ROYAN ARCHITECTURE PATRIMOINE) - CIAP (CENTRE D'INTERPRETATION DE  
L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE)  
(REGIE N°43000-38)**

Le Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°20.1480 en date du 21 juillet 2020, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

. Vu la décision DC N°23/384 en date du 27 juin 2023 concernant la fixation des tarifs spécifiques aux actions Ville d'Art et d'Histoire, rendue exécutoire le 05 juillet 2023,

. Considérant la nécessité de rajouter de nouveaux tarifs du RAP - CIAP,

**DECIDE**

- de compléter la décision N°23/384 en date du 27 juin 2023 concernant les tarifs du RAP (Royan Architecture Patrimoine) - CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine), comme suit :

<b><u>VISITE GUIDEE</u></b>		
➤	Plein tarif	6,50 €
➤	Tarif réduit (*)	4,50 €
<b><u>ATELIER</u></b>		
➤	Tarif spécial (avec intervenant extérieur)	6,50 €
➤	Tarif normal	4,50 €
<b><u>Animation Patrimoniale</u></b>		5,50 €

(\*) Enfants +12 ans, Etudiants et demandeurs d'emploi

Gratuité -12 ans

**MISE EN LIGNE LE 07-09-2023**

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230905-DCPTA23-484-AI  
Date de télétransmission : 07/09/2023  
Date de réception préfecture : 07/09/2023

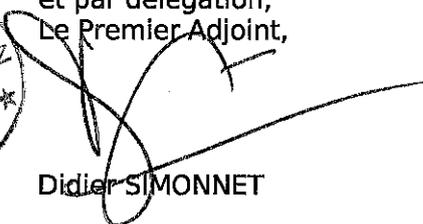
LIVRES & OUVRAGES	
➤ Royan Archi Année 50 - coloriage	15,00 €
➤ BRAUN Fernand	36,00 €
➤ Les Ecoles du Poitou Charentes	25,00 €
➤ Livre de cuisine Les Saveurs	15,00 €
➤ Maison des bords de mer	34,00 €
➤ Royan reconstruction	35,00 €

OBJET	
➤ Crayons de papier	2,00 €
➤ Bloc papier	5,50 €
➤ Mug	5,00 €
➤ Porte clé	0,50 €
➤ Carte postale	1,00 €

- d'encaisser la recette correspondante à l'article 7018 et 7062 – Fonction 312 du Budget Communal.

Fait à ROYAN, le 05 septembre 2023  
Pour le Maire,  
et par délégation,  
Le Premier Adjoint,



  
Didier SIMONNET